



Le Lien

Numéro 49 – Le 4 mai 2020

Cérémonie du 8 mai

En application des décisions gouvernementales, les commémorations du 8 mai ne seront pas publiques. Monsieur le Maire déposera comme il se doit, une gerbe au pied du monument aux morts. Si vous le souhaitez, vous pouvez pavoiser vos maisons. Nous vous invitons à avoir une pensée pour tous ceux qui sont tombés pour la France.

Fêtes associatives

La réderie organisée par le Comité des Fêtes qui devait se dérouler le dimanche 07 juin 2020 ne pourra pas avoir lieu, tout comme la kermesse des écoles.

Horaires de tonte

En ces temps de confinement, vous êtes nombreux à effectuer des travaux d'entretien de vos jardins. Nous tenons à vous rappeler que vous devez respecter certains horaires afin de veiller à la tranquillité de vos voisins.

Lundi au vendredi : 8h30 => 12h / 14h => 19h30
 Samedi : 9h => 12h / 15h => 19h
 Dimanche et jours fériés : 10h => 12h



Rentrée scolaire 2020

Vous pouvez effectuer les démarches de pré-inscription à l'école pour votre enfant auprès de la mairie. Pour cela vous devrez vous munir de votre livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.



Le Lien

Numéro 49 – Le 4 mai 2020

Cérémonie du 8 mai

En application des décisions gouvernementales, les commémorations du 8 mai ne seront pas publiques. Monsieur le Maire déposera comme il se doit, une gerbe au pied du monument aux morts. Si vous le souhaitez, vous pouvez pavoiser vos maisons. Nous vous invitons à avoir une pensée pour tous ceux qui sont tombés pour la France.

Fêtes associatives

La réderie organisée par le Comité des Fêtes qui devait se dérouler le dimanche 07 juin 2020 ne pourra pas avoir lieu, tout comme la kermesse des écoles.

Horaires de tonte

En ces temps de confinement, vous êtes nombreux à effectuer des travaux d'entretien de vos jardins. Nous tenons à vous rappeler que vous devez respecter certains horaires afin de veiller à la tranquillité de vos voisins.

Lundi au vendredi : 8h30 => 12h / 14h => 19h30
 Samedi : 9h => 12h / 15h => 19h
 Dimanche et jours fériés : 10h => 12h



Rentrée scolaire 2020

Vous pouvez effectuer les démarches de pré-inscription à l'école pour votre enfant auprès de la mairie. Pour cela vous devrez vous munir de votre livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Recensement

Nous vous rappelons que tous les jeunes de 16 ans doivent venir effectuer leur recensement en Mairie muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Erratum mail du boucher

Dans le dernier Lien nous vous avons informé de la venue d'un boucher le jeudi pendant cette période de confinement. Une erreur s'est glissée dans son adresse mail, veuillez nous en excuser.

stephanethellier1@gmail.com

06 35 16 78 50, demander une confirmation de la commande"

Poissonnier

Si des personnes sont intéressées par le passage d'un poissonnier, veuillez contacter le numéro 06.07.91.62.63, Monsieur David Derosière

Déconfinement

Des masques « grand public » seront déposés dans vos boîtes aux lettres prochainement, dès que la commune les aura reçus. L'ouverture des bâtiments communaux se fera progressivement le 12 mai. Ainsi, la boîte à lire et le terrain de tennis (terrain de plein air et sans contact) seront de nouveau accessibles. En fonction des résultats du déconfinement l'ouverture de la bibliothèque et du terrain de jeux pourront être envisageable à partir du 1^{er} juin. La salle polyvalente restera quant à elle fermée. Son ouverture ne pourra sans doute pas se faire avant le 1^{er} août. Pour toute démarche administrative auprès du secrétariat de mairie, veuillez prendre un rendez-vous préalablement.

Crottes de chiens

Il appartient à tous les propriétaires de canidés de ramasser les excréments de leurs animaux de compagnie laisser sur la voie publique, et ce dans le respect des espaces verts et de leurs concitoyens. Les chemins communaux ne sont pas exonérés de ce devoir.



Recensement

Nous vous rappelons que tous les jeunes de 16 ans doivent venir effectuer leur recensement en Mairie muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Erratum mail du boucher

Dans le dernier Lien nous vous avons informé de la venue d'un boucher le jeudi pendant cette période de confinement. Une erreur s'est glissée dans son adresse mail, veuillez nous en excuser.

stephanethellier1@gmail.com

06 35 16 78 50, demander une confirmation de la commande"

Poissonnier

Si des personnes sont intéressées par le passage d'un poissonnier, veuillez contacter le numéro 06.07.91.62.63, Monsieur David Derosière

Déconfinement

Des masques « grand public » seront déposés dans vos boîtes aux lettres prochainement, dès que la commune les aura reçus. L'ouverture des bâtiments communaux se fera progressivement le 12 mai. Ainsi, la boîte à lire et le terrain de tennis (terrain de plein air et sans contact) seront de nouveau accessibles. En fonction des résultats du déconfinement l'ouverture de la bibliothèque et du terrain de jeux pourront être envisageable à partir du 1^{er} juin. La salle polyvalente restera quant à elle fermée. Son ouverture ne pourra sans doute pas se faire avant le 1^{er} août. Pour toute démarche administrative auprès du secrétariat de mairie, veuillez prendre un rendez-vous préalablement.

Crottes de chiens

Il appartient à tous les propriétaires de canidés de ramasser les excréments de leurs animaux de compagnie laisser sur la voie publique, et ce dans le respect des espaces verts et de leurs concitoyens. Les chemins communaux ne sont pas exonérés de ce devoir.

